INSTRUCTION COMMUNE

PHASE UN

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 2

OCOM M106.02 – APPLIQUER LES MESURES DE SÉCURITÉ LORS DU MANIEMENT DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM est présentée dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Norme de qualification et plan de la phase un*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Avant de commencer l'enseignement de cette leçon, l'instructeur doit :

- réviser le contenu de la leçon et se familiariser avec la matière;
- effectuer une vérification de sécurité de toutes les carabines qui seront utilisées pendant la leçon. Dire aux cadets que les carabines ont été inspectées et qu'elles peuvent être maniées de façon sécuritaire.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

APPROCHE

La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 1 et 2 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les mesures de sécurité à prendre lors du maniement de la carabine à air comprimé des cadets, tout en donnant aux cadets l'occasion de mettre cette compétence en application sous supervision.

L'exposé interactif a été choisi pour le PE 3 afin d'initier les cadets aux règlements de sécurité relatifs à la carabine à air comprimé Daisy 853C et de susciter leur intérêt.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PF-002/A-CR-CCP-601-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

INTRODUCTION

RÉVISION

La révision relative à cette leçon, tirée de l'OCOM M106.01, doit comprendre :

- Demander aux cadets d'identifier les caractéristiques de la carabine à air comprimé des cadets Daisy 853C, y compris :
  - **Mécanisme.** Pompe simple à air comprimé, culasse à manœuvre rectiligne.
  - **Calibre.** Calibre 0.177 (4.5 mm).
  - **Cran de sécurité.** Mécanisme manuel de la détente à verrou transversal avec indicateur rouge.
  - **Chargement.** Coup par coup ou chargeur de cinq plombs à indexage automatique (cinq coups)
  - **Vitesse initiale.** 150.8 mètres par seconde.
- Demander aux cadets d'identifier les parties de la carabine à air comprimé des cadets Daisy 853C en les pointant et en les nommant, y compris :
  - la plaque de couche,
  - la poignée de la crosse,
  - le battant de bretelle (cale-main),
  - la détente,
  - le pontet de la détente,
  - le cran de sécurité,
  - la culasse,
  - le levier de pompe,
  - la bouche du canon,
  - le canon avec contrepoids,
  - l'ouverture de chargement.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit être en mesure d'effectuer la vérification de sécurité individuelle de la carabine à air comprimé des cadets.

IMPORTANCE

La vérification de sécurité est essentielle pour s'assurer que toutes les personnes sont en sécurité sur le champ de tir. Chaque fois qu'un cadet prend une carabine ou entre dans un champ de tir, il doit garder la sécurité en tête et s'assurer que la carabine ne présente aucun danger (effectuer une vérification de sécurité individuel lorsqu'il reçoit, remet ou rapporte une carabine). Même si l'on est certain que la carabine est sécuritaire, on doit effectuer une vérification de sécurité à nouveau.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PF-002/A-CR-CCP-601-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Expliquer et démontrer l'état sécuritaire de la carabine à air comprimé des cadets.**

Durée : 10 min Méthode : Démonstration et exécution

SORTIR LA CARABINE DE SON ÉTUI

Sur l'étui de la carabine, une flèche clairement identifiée devrait indiquer vers quelle extrémité pointe le canon à l'intérieur de l'étui. Il est alors primordial de pointer cette flèche vers un endroit sécuritaire avant d'ouvrir l'étui. Les étapes suivantes sont essentielles lorsque l'on sort une carabine de son étui :

1. Déposer l'étui sur une surface plane et s'assurer que la flèche pointe vers un endroit sécuritaire.
2. Ouvrir l'étui.
3. Reculer la culasse.
4. S'assurer que le cran de sécurité est mis.
5. S'assurer que la pompe est partiellement ouverte.
6. Glisser la tige de sécurité dans le canon, jusqu'à ce qu'elle soit visible dans la chambre.
7. Retirer la carabine de son étui.
8. Enlever la tige de sécurité une fois que la carabine est sur le pas de tir.

CRAN DE SÉCURITÉ ET VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ

Le cran de sécurité est un mécanisme qui, une fois mis, empêche une carabine de tirer en verrouillant la détente. Il est situé juste devant la détente sur le pontet. Pour mettre le cran de sécurité, il faut pousser vers la droite (**on ne doit pas voir de rouge**). Pour tirer, il faut pousser le cran de sécurité vers la gauche (cran de sécurité enlevé), de sorte que le rouge soit visible. Pour un maximum de sécurité, il est recommandé de garder le cran de sécurité mis jusqu'à ce qu'on soit prêt à tirer.

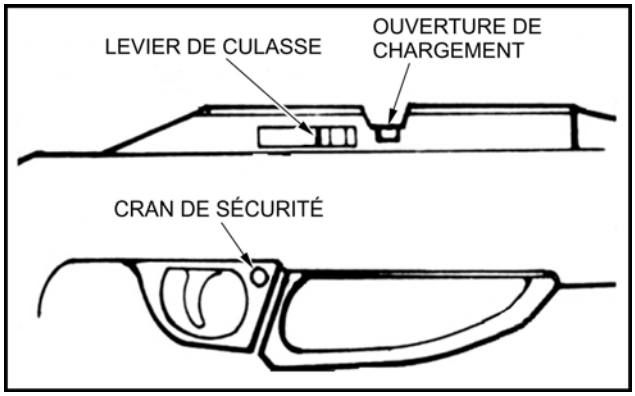

Manuel de l'utilisateur de la carabine Daisy 853C

Figure 1 Cran de sécurité

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PF-002/A-CR-CCP-601-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

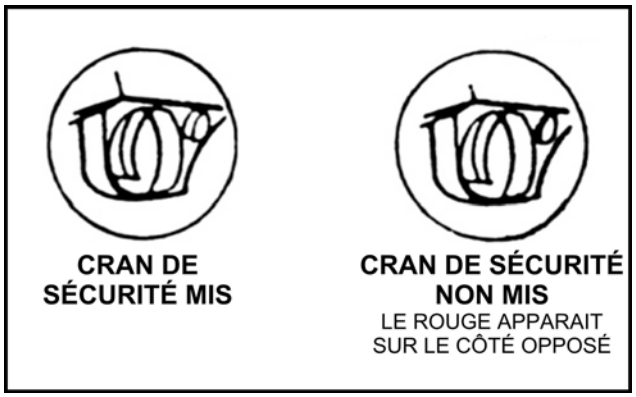

Manuel de l'utilisateur de la carabine Daisy 853C

Figure 2 Vue détaillée du cran de sécurité

TIGE DE SÉCURITÉ

Pour s'assurer que la carabine n'est pas déplacée du champ de tir ou entreposée avec du plomb dans la chambre ou le canon, une tige de sécurité est insérée dans le canon, par la bouche de celui-ci. Il s'agit de deux (2) tiges qui se rejoignent et forment un « T »; elles peuvent être fabriquées de divers matériaux. Les dimensions sont indiquées à la figure 6-2-3. Le bout de la tige de sécurité doit être de couleur rouge pour être visible à l'intérieur de l'ouverture de chargement, lorsque la culasse est complètement poussée vers l'arrière.

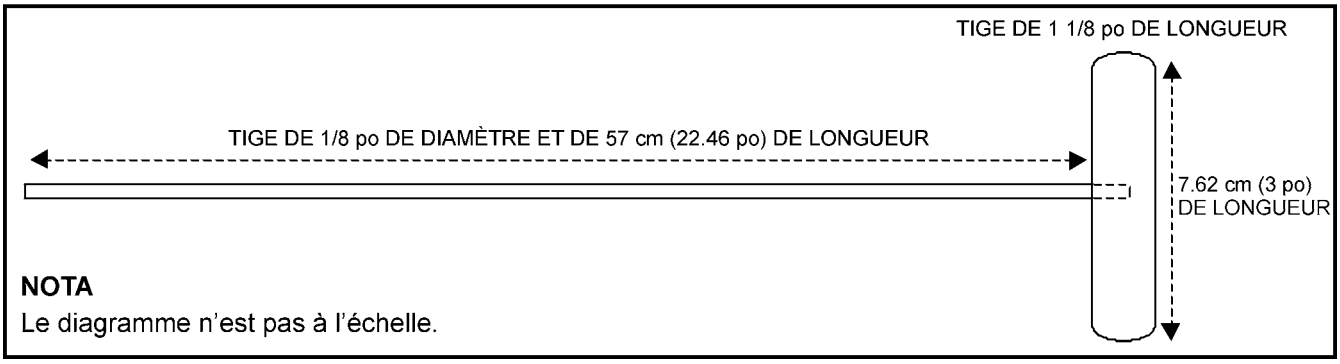

Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets

Figure 3 Tige de sécurité

ÉTAT SÉCURITAIRE DE LA CARABINE



L'instructeur doit présenter et expliquer les points 1, 2 et 3 du contrôle de l'état sécuritaire de la carabine au moyen de démonstrations et d'explications complètes avant d'enseigner chaque nouvelle compétence, puis donner l'occasion aux cadets de pratiquer la compétence sous supervision.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PF-002/A-CR-CCP-601-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Quand la carabine à air comprimé n’est pas utilisée au champ de tir ou dans un environnement d’instruction, il faut s'assurer qu'elle est dans un état sécuritaire. Les éléments suivants représentent l'« état sécuritaire de la carabine » :

1. **Dans l’étui de la carabine :**
   a. Le cran de sécurité est mis.
   b. La culasse se trouve vers l’avant.
   c. Le mécanisme n’est pas armé.
   d. La tige de sécurité est dans l’étui et non dans le canon.
   e. La poignée de la pompe est partiellement ouverte (5 à 8 cm).
2. **Sur la ligne de tir :**
   a. Le cran de sécurité est mis.
   b. La culasse est à l’arrière.
   c. La poignée de la pompe est partiellement ouverte.
3. **Pas sur la ligne de tir :**
   a. Le cran de sécurité est mis.
   b. La culasse est à l’arrière.
   c. La tige de sécurité est insérée dans le canon (visible dans l’ouverture de chargement).
   d. La poignée de la pompe est partiellement ouverte.

CONFIRMATION DU POINT D’ENSEIGNEMENT 1

Demander aux cadets d'effectuer sous supervision les étapes de l'« état sécuritaire de la cabine » pour les endroits suivants :

1. sur la ligne de tir;
2. pas sur la ligne de tir.

Point d’enseignement 2 **Effectuer les mesures de sécurité individuelle.**

Durée : 10 min Méthode : Démonstration et exécution

VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ INDIVIDUELLE



L’instructeur doit enseigner l’ensemble de la compétence par la méthode de l’EXPLICATION et la DÉMONSTRATION.

Il doit aussi fournir une EXPLICATION et faire une DÉMONSTRATION de chaque étape nécessaire à la bonne exécution de la compétence.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PF-002/A-CR-CCP-601-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Lorsqu'on reçoit une carabine ou qu'on n'est pas certain de l'« état sécuritaire » de celle-ci, on doit effectuer une vérification de sécurité individuelle afin de s'assurer que la carabine est bel et bien sécuritaire. On doit s'assurer que :

1. la culasse est ouverte;
2. le cran de sécurité est mis;
3. la poignée de la pompe est partiellement ouverte;
4. la tige de sécurité a été insérée dans le canon.

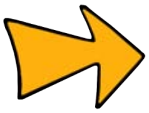

Les cadets doivent RÉPÉTER les gestes faits par l'instructeur durant la démonstration pour chaque étape de la compétence. Le ou les instructeurs doivent SUPERVISER les cadets pendant qu'ils exécutent la compétence.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

Demander aux cadets d'effectuer la vérification de sécurité individuelle. Les cadets devront aussi exécuter cette compétence durant leur test de maniement de la carabine à air comprimé.

Point d'enseignement 3 — **Expliquer et démontrer les règles de sécurité de la carabine à air comprimé des cadets.**

Durée : 5 min — Méthode : Exposé interactif

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Les règles de sécurité sont toutes des concepts de bon sens et sont faciles à respecter lorsque les gens comprennent qu'elles sont nécessaires pour prévenir les accidents liés à la carabine à air comprimé. Voici les règlements :

1. manipuler la carabine à air comprimé comme si elle était chargée;
2. ne jamais pointer la carabine vers quelqu'un;
3. tenir la carabine à la verticale lorsqu'on la transporte du point de mise à feu et vers le point de mise à feu;
4. éviter de poser les doigts sur la détente, sauf si on est prêt à tirer;
5. porter des lunettes de sécurité;
6. appliquer les règles d'hygiène sur le champ de tir en se lavant les mains après chaque exercice de tir.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PF-002/A-CR-CCP-601-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



La formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu offert au Centre des armes à feu Canada porte sur les quatre règles vitales (**TPTO**) du maniement sécuritaire des armes à feu. L'acronyme « **TPTO** » signifie :

- **T**raiter toute arme à feu comme si elle est chargée.
- **P**ointer toujours toute arme à feu dans une direction sécuritaire.
- **T**enir le doigt éloigné de la détente, sauf pour faire feu.
- **O**uvrir le mécanisme et s'assurer que l'arme à feu ne contient aucune munition.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

Q1. Pourquoi doit-on suivre les règles de sécurité?

Q2. Nommer quelques-unes des règles de sécurité de bon sens.

Q3. Que signifie l'acronyme « TPTO »?

RÉPONSES PRÉVUES

R1. Pour prévenir les accidents liés à la carabine à air comprimé.

R2. N'importe quelle règle abordée parmi la liste :

(1) Manipuler la carabine à air comprimé comme si elle était chargée.

(2) Ne jamais pointer la carabine vers quelqu'un.

(3) Tenir la carabine à la verticale lorsqu'on la transporte du point de mise à feu et vers le point de mise à feu.

(4) Éviter de poser le doigt sur la détente, sauf si on est prêt à tirer.

(5) Porter des lunettes de sécurité.

(6) Appliquer les règles d'hygiène sur le champ de tir en se lavant les mains après chaque exercice de tir.

R3. L'acronyme **TPTO** signifie : **T**raiter toute arme à feu comme si elle est chargée, **P**ointer toujours votre arme à feu dans une direction sécuritaire, **T**enir le doigt éloigné de la détente, sauf pour faire feu, **O**uvrir le mécanisme et s'assurer que l'arme à feu ne contient aucune munition.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

Q1. Qu'indique la flèche sur l'étui de la carabine?

Q2. Comment sait-on si le cran de sécurité est mis?

Q3. Quelles sont les quatre règles vitales (**« TPTO »**) du maniement sécuritaire des armes à feu?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PF-002/A-CR-CCP-601-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

RÉPONSES PRÉVUES

R1. Elle indique vers quelle extrémité pointe le canon à l'intérieur de l'étui.

R2. On ne voit pas de rouge.

R3. L'acronyme **TPTO** signifie : **T**raiter toute arme à feu comme si elle est chargée, **P**ointer toujours votre arme à feu dans une direction sécuritaire, **T**enir le doigt éloigné de la détente, sauf pour faire feu, **O**uvrir le mécanisme et s'assurer que l'arme à feu ne contient aucune munition.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de cet OCOM doit se faire durant l'OCOM M106.05 (Participer à une activité de familiarisation sur le tir de précision à l'aide de la carabine à air comprimé des cadets); pendant laquelle les cadets doivent avoir réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets avant d'exécuter le tir.

OBSERVATIONS FINALES

Il est essentiel d'être en mesure d'effectuer une vérification de sécurité sur la carabine à air comprimé des cadets afin de pouvoir manœuvrer de façon sécuritaire sur le champ de tir, suivre les directives données au champ de tir et exécuter avec succès un test de maniement.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

L'accent doit être mis sur les aspects de sécurité de cette leçon.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PF-002/A-CR-CCP-601-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.